



POUR UNE POLITIQUE RAISONNABLE DE L'ÉNERGIE
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DANS L'ARC
JURASSIEN
<http://pl-bejune.ch>

Communiqué de presse

8 juin 2018

Les associations de l'Arc jurassien défendent le patrimoine plutôt que l'industrialisation du paysage

La procédure d'information-participation du projet éolien des « Quatre Bornes » prend fin ce jour. Les associations réunies dans la fédération Paysage Libre BEJUNE ont clairement exprimé leur rejet du projet qui pénalisera gravement toute la région. Plutôt qu'une industrialisation du paysage jurassien, elles préconisent un renforcement du patrimoine et demandent une transition énergétique qui ne se fasse pas au détriment des êtres humains.

Le patrimoine sous toutes ses formes est un important facteur de développement régional, comme le montre l'expérience du Parc régional Chasseral. Il permet de promouvoir un développement durable tout en renforçant le tourisme et l'image de l'Arc jurassien. Avec le projet éolien dit « des Quatre Bornes », sur les hauteurs du Vallon de St-Imier et du Val-de-Ruz, c'est tout le contraire qui est visé : la destruction des derniers paysages préservés par la mise en place d'une vaste zone éolienne destinée à la production industrielle d'électricité.

Paysage Libre BEJUNE et les associations qui y sont affiliées estiment que les cantons et communes concernés font fausse route et contribuent à démanteler les atouts de toute la région. « En Suisse alémanique, deux projets éoliens ont été suspendus ces dernières semaines », indique Michel Fior, président de PL-BEJUNE. « Or, dans l'Arc jurassien, on fait tout le contraire en fonçant tête baissée et sans réfléchir aux conséquences graves pour l'avenir de notre région », poursuit-il.

Sur le projet lui-même, les associations dénoncent les graves nuisances pour les riverains. Avec des machines de 207 mètres de haut – nettement plus grandes que les plus récentes du Mont Crosin – les normes de bruit ne pourront pas être respectées. Pour Claude Schönenberg, président de l'association Sauvez l'Echelette, « les machines devraient être bridées pour se soumettre aux normes, mais nous n'avons aucune garantie que ces belles promesses seront tenues une fois le parc construit, vu les grandes pertes de rendement ». Avec 11 monstres situés parfois à seulement 300 mètres des habitations, la sécurité des habitants ne pourra en outre plus être garantie.

Les associations dénoncent également l'absence de retombées économiques significatives pour la région. Sur les 300 millions de francs que coûtera ce parc au contribuable, l'essentiel ira à l'étranger pour l'achat et la maintenance des installations. « A l'inverse, miser sur le photovoltaïque ou la biomasse permettrait de soutenir les entreprises régionales », estime Claude Schönenberg.

Les 11 machines construites au-dessus du Vallon de St-Imier et du Val-de-Ruz viendraient s'ajouter à celles du Mont Crosin, à celles prévues à Montperreux (La Vue-des-Alpes), à Tête-de-Ran et au Mont Sujet. Au total, 50 machines viendraient pénaliser toute la région autour du Chasseral.

Contact :

Paysage Libre BEJUNE, Michel Fior, président, 079 898 11 55, www.pl-bejune.ch

Sauvez l'Echelette, Claude Schönenberg, président, 032 941 22 06, www.sauvez-lechelette.ch